

et des conférences d'examen, y compris lors de la séance désormais régulièrement consacrée à chaque session du Comité préparatoire et des conférences d'examen aux exposés oraux des ONG. L'accès de ces dernières à l'examen du TNP suit ainsi les modalités générales suivantes:

- I. les ONG sont autorisées à assister aux séances qui ne sont pas privées;
- II. les ONG prennent place dans la tribune du public;
- III. une séance par session du Comité préparatoire et par conférence d'examen est consacrée aux exposés oraux des ONG;
- IV. la majorité des séances se tiennent dans le cadre de groupes de travail sur des questions particulières et sont fermées aux ONG;
- V. une salle de réunion est mise à la disposition des ONG dans les locaux du secrétariat (moyennant aujourd'hui des frais de location);
- VI. en fonction des disponibilités, les documents officiels sont distribués aux ONG;
- VII. les ONG diffusent leur propre documentation écrite auprès des délégations de façon informelle à l'extérieur des salles de réunion officielles, dans les langues et la quantité de leur choix et à leurs frais.

Vues des ONG sur leur accès au processus d'examen du TNP

Les représentants d'ONG sont largement satisfaits des possibilités de consultation dont ils disposent à présent dans le processus d'examen du TNP; cependant, ils indiquent également que cette forme de participation pourrait être rendue plus efficace et utile. Les nouveaux modes de participation les plus souvent proposés sont notamment les suivants:

- I. un plus grand nombre de séances publiques (les séances plénières et celles des groupes de travail devraient normalement être publiques, les séances privées n'étant organisées qu'à titre relativement exceptionnel);
- II. l'accès aux salles de réunion du Comité préparatoire et des conférences d'examen, avec des places réservées aux ONG, afin de favoriser une interaction directe avec les délégations officielles;
- III. la possibilité d'intervenir directement pendant les débats et l'examen de tous les points de l'ordre du jour; et
- IV. un accès plus rapide et systématique aux documents de conférence.